

GRAND-DUCHÉ

# « Il ne faut pas toucher au mécanisme des compensations financières »

Le bourgmestre d'Attert veut que le « Fonds Reynders » soit défendu lors du sommet Gaïchel

**C**e mardi doit se tenir le sommet Gaïchel 2021, durant lequel les gouvernements belge et grand-ducal se rencontreront pour discuter de différentes thématiques. Dont l'épineux dossier des compensations financières versées par le Luxembourg aux communes frontalières.

Ce mardi, les gouvernements belge et luxembourgeois se rencontreront lors du sommet Gaïchel 2021. Celui-ci aurait dû se tenir début juillet mais a été reporté à la fin des vacances d'été car le Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel avait été testé positif au Covid-19. Parmi les sujets de discussion qui seront sur la table figure l'épineux dossier dit du « Fonds Reynders », soit les compensations financières versées par le Grand-Duché de Luxembourg aux communes frontalières liées aux recettes fiscales et à la perception des accises, moins élevées au Luxembourg. Et ce, en vue de garantir le financement des communes belges où résident de plus en plus de frontaliers. Selon les derniers chiffres du Statec, l'Institut national de la statistique, les frontaliers belges étaient au nombre de 47.500 en 2019. Rien que pour cette seule année, le Luxembourg a versé la somme conséquente de 91 millions d'euros aux communes frontalières. Une somme destinée à assurer une plus juste répartition des recettes douanières.

**7,6 MILLIONS D'EUROS POUR ARLON**

Une manne substantielle, dont les

communes belges proches de la frontière ne sauraient plus se passer. Le montant se chiffre en millions d'euros. À titre d'exemple, la commune d'Arlon a reçu, en mars 2021, 7,6 millions d'euros, Messancy, 2,5 millions d'euros et Attert 2 millions d'euros.

Ce dossier sera donc débattu lors du sommet. Une question d'autant plus délicate qu'on sait que depuis plusieurs mois que le Luxembourg souhaite modifier le mécanisme actuel. Le ministre des Finances luxembourgeois l'a encore confirmé il y a peu dans une réponse parlementaire : « le Luxembourg a entamé des pourparlers avec la Belgique concernant une révision du système actuel prévu dans le cadre particulier du régime des recettes communes de l'UEBL (Union économique belgo-luxembourgeoise, NDLR). Ces discussions sont en cours ».

**« JE NE ME LAISSERAI PAS FAIRE »**

De quoi faire naître de grosses craintes du côté belge, qui compte sur cet argent pour assurer une bonne gestion de leurs finances. Et

s'il y a bien un bourgmestre qui est remonté contre le projet de modification du système actuel, c'est Josy Arens. Sa commune d'Attert compte 60 % de travailleurs frontaliers. On comprend donc aisément l'importance de cette manne financière venant du Grand-Duché. Le député-bourgmestre prévient : il ne compte pas se laisser faire. « Si on révisé le mécanisme actuel, ce sera la guerre ! Il y aura une révolution ! J'ai dit plusieurs fois au ministre des Finances belge qu'il était hors de

question de toucher au système tel qu'il est actuellement », rage-t-il. « Si on change le mécanisme, alors quoi ? Je devrais aller dire aux 40 % d'autres citoyens de ma commune qui travaillent en Belgique de financer l'entièreté des besoins et des infrastructures de la commune puisque les 60 % de frontaliers ne participent pas à l'IPP ? C'est impossible ! Personne n'acceptera cela », avance Josy Arens, qui ne veut pas revivre le scénario vécu dans les années 80, où la commune s'était trouvée en mau-

vaie posture. « La prospérité d'une commune comme la nôtre vient en grande partie des frontaliers. Le Luxembourg a une politique plus volontariste que la Belgique, il faut le reconnaître. Mais on ne peut pas se passer de ces compensations financières qui nous reviennent ».

Le député-bourgmestre attertois a invité à plusieurs reprises le ministre des Finances à venir débattre du sujet dans sa commune d'Attert. « Mais avec le Covid, c'était difficile d'organiser des ren-

contres. Les ministres doivent comprendre que cet apport financier du Grand-Duché est crucial pour continuer à assurer une bonne gestion des affaires communales ».

MÉLODIE MOUZON

**« Si on révisé le mécanisme actuel, ce sera la guerre. Il y aura une révolution. Je ne me laisserai pas faire »**



Les fonds perçus par la commune de Josy Arens (CDH) sont particulièrement importants © Belga

LUXEMBOURG

## Wiltz : la société de Michèle Detaille a accueilli une trentaine d'étudiants cet été



Michèle Detaille revient sur cette opportunité donnée aux étudiants © D.R.



Une belle expérience © D.R.

Le groupe accorde beaucoup d'importance à la présence de ces jeunes dans l'entreprise pour les initier aux joies mais aussi aux contraintes du travail, comme l'explique Michèle Detaille, Administrateur délégué du Groupe ALIPA spécialité dans le levage à Wiltz : « C'est notre rôle en tant que chef d'entreprise car, si personne n'accepte de transmettre son savoir, comment s'étonner qu'ils manquent parfois de motivation, qu'ils ne sachent pas quel travail choisir plus tard et qu'ils ne soient pas très performants dans leur premier job ? »

Les étudiants, à ne pas confondre avec les stagiaires, sont évidemment rémunérés. De plus, ils permettent également de soulager la société durant les vacances : « nous pouvons confier aux étudiants des tâches que nous n'avons pas le temps de réaliser comme des études de marché, des plans et des constructions de machines, etc. », déclare Madame Detaille. « Et puis, ils nous forcent à réfléchir sur notre façon de travailler », confie-t-elle en riant.

**UN REGARD NEUF**

Clara, Arthur, Lylian, Baptiste, Clémence, Elena, Cyril... passeront chacun quelques semaines dans les ateliers des entreprises du Groupe ALIPA. Sergio Plattes, par exemple, travaille dans l'atelier de LIFTEUROPE et CODIPRO. Il a 15 ans et vit en Communauté germanophone de Belgique. Mais pourquoi est-il venu travailler chez ALIPA ? « Mon papa travaille

ici en fait ! C'est très sympa de découvrir l'entreprise où travaille mon papa et de comprendre comment les accessoires de levage sont fabriqués. En plus, l'ambiance est très bonne et je peux mettre en pratique mes connaissances de la langue française acquises à l'école », explique-t-il.

Le Groupe ALIPA est composé de 6 sociétés actives dans le levage et l'emballage : CODIPRO (anneaux de levage articulés), NO-NAIL BOXES (caisses pliantes en bois contreplaqué et acier pour l'industrie), AllPack Services et WaluPack Services (emballage industriel), LIFTEUROPE et STAS (matériel et accessoires de levage). Les sociétés du Groupe ALIPA emploient environ 150 personnes dans 3 pays : au Grand-Duché de Luxembourg, en Belgique et en France.

L.M.